

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
30 JUIN 2010

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Alain DIETRE, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absent : M Claude CLERGET.

Secrétaire de séance : M Jean-Claude THABARD

EXTENSION ET ACCESSIBILITE MAIRIE – MARCHÉ COMPLEMENTAIRE CSPS

A la suite du marché (d'un montant de 1080 €) passé avec M Bernard MARTINOD (SARL PSB à Maynal Jura) en qualité de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux d'extension et d'accessibilité de la mairie, le conseil municipal accepte à l'unanimité de passer avec lui un marché complémentaire pour un coût de 320 € pour la tranche de travaux relative à la chaufferie

EXTENSION ET ACCESSIBILITE MAIRIE – ASSURANCE DOMMAGES D'OUVRAGE

Les conseillers décident à l'unanimité de ne pas souscrire d'assurance dommages d'ouvrage pour les travaux d'extension et d'accessibilité de la mairie.

EXTENSION ET ACCESSIBILITE MAIRIE- VALIDATION DES OFFRES ET FINANCEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour un montant total des travaux de 208 209.14 € TTC.

Et prend acte que la dépense globale prévisionnelle est de 263 520 € TTC.

Ces travaux seront financés par une subvention DGE (98624 € maxi), une subvention sur la réserve parlementaire (10 000 € maxi), des subventions du conseil régional (FDL) et Effilogis (en attente), le FCTVA, un emprunt et des fonds propres.

CARRIERES DE MOISSEY - MODIFICATION DU PROJET DE REMISE EN ETAT

Considérant la modification du dossier d'extension à la suite de l'abandon de l'exploitation du site B (sur Serre-les-Moulières), le conseil municipal, approuve à l'unanimité le nouveau plan de remise en état du site prévu sur la carrière actuelle et sur le site A (forêt communale de Montmirey-Le-Château).

VENTE FOUR A PAIN

Sortie de Mme Sylvie LEROY pour cette délibération.

Vu sa décision de démolir le four à pain pour permettre l'installation de la chaufferie bois dans le cadre du projet d'extension et d'accessibilité de la mairie, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre ce four à pain et fixe, par 5 voix pour et 4 voix contre, le montant de cette vente à 75 €

CARTE AVANTAGES JEUNES

Les conseillers décident à l'unanimité d'offrir la carte avantage jeunes proposée par le conseil général du Jura aux enfants habitant à Offlanges et âgés de 5 à 26 ans qui en feront la demande en mairie.

LOYER LOGEMENT 14 RUE DU LAVOIR

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à 395 € le loyer mensuel et décide que les charges locatives seront calculées sur la base d'une consommation annuelle de 1400 litres de fuel. Il précise que ces charges seront revues après la mise en service du nouveau système de chauffage.

QUESTIONS DIVERSES

Pôle scolaire :

Le maire informe les conseillers qu'il n'y aura aucun changement dans les RPI à la rentrée 2010.

Le pôle scolaire de Dammartin-Marpain sera ouvert à la rentrée 2011 et les RPI actuels seront modifiés en 2 RPC

Il précise qu'à ce jour la fermeture de l'école d'Offlanges n'est pas encore envisagée.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance.